

2021

RAPPORT D'ACTIVITÉS





SOMMAIRE

- 01** Mot de la Présidente
- 02** Rétrospective
- 03** Actions et manifestations
- 04** Partenariats
- 05** Loi Animaux - Intense lobbying
- 06** Autres informations
- 07** Projets 2022
- 08** Conclusion
- 09** Annexe : revue de presse

MOT DE LA PRÉSIDENTE



C'est avec bonheur et gratitude que je vous présente le rapport d'activité de l'année 2021.

Bonheur car malgré les nombreuses restrictions liées au covid, nos missions, nos évènements, nos projets ont quand même obtenu des avancées.

Gratitude envers nos fidèles adhérents, nos donateurs réguliers (Aurélië se reconnaîtra...) nos followers de plus en plus nombreux sur les réseaux sociaux, notre Parrain Guillaume Meurice et notre marraine Hélène Gateau, nos militants réguliers depuis la première heure.

Je voudrais remercier particulièrement nos bénévoles présents depuis le début de l'aventure ainsi que ceux nouvellement arrivés.

Ils n'ont aucune visibilité médiatique mais sans leur investissement et leurs compétences diverses, « C'est Assez ! » n'existerait sans doute plus. En effet porter une association à bout de bras peut s'avérer être usant et sans leur aide sans doute me serais-je découragée.

Ainsi je tiens à nommer Julie, Florian, Mailou, David, Mikka, Aurélië, Ervan, Rita et Hannah toujours au top et disponibles.

Pour les aides ponctuelles mais relativement fréquentes, Enrico, Cindy, Gorete, Christine...

Un grand merci à Arielle pour tous ses précieux conseils, à Laurent qui a réalisé gracieusement tous nos visuels de campagne, à Elisa pour son talent de graphiste et la création bénévole de notre jeu des 7 familles.

Un grand merci également à Morgane et à Agnès qui nous font bénéficier de leurs compétences scientifiques.

Je profite de ce petit temps de parole pour lancer un appel à bénévoles motivés et bienveillants.

Toute compétence est la bienvenue.

Particulièrement pour reprendre la responsabilité du groupe de Paris Ile de France qui se trouve orphelin depuis que Marion qui lui a consacré 6 ans de son temps, de son énergie et qui y a laissé une empreinte durable a déménagé pour la région de Toulouse.

"Malgré les nombreuses restrictions liées au Covid, nos missions, nos évènements, nos projets ont quand même obtenu des avancées."

Christine Grandjean, Présidente de C'est Assez !

L'année 2021 a été marquée par trois événements qui feront date :

- La fermeture du delphinarium du Parc Astérix le 24 janvier.
- La fin de la présence d'ours polaires au Marineland d'Antibes.
- Le vote de la loi maltraitance animale visant à mettre fin à la captivité des cétacés en 2027.



Si ces nouvelles nous satisfont, elles nous montrent aussi qu'il reste beaucoup à accomplir.

Pour les ours polaires, nous nous sommes réjouis que Flokke et ses 3 oursons rejoignent un grand parc dans le nord de l'Angleterre à la température moins inadaptée que dans le Sud de la France.

La fermeture du delphinarium nous laisse un goût amer : en effet même si c'est une petite victoire après nos 7 ans de Manifestations mensuelles devant le parc de savoir qu'il n'y aura plus de spectacles de dauphins ni d'otaries, le prix est élevé...

8 dauphins envoyés dans des parcs pour certains bien pires que celui d'Astérix et Femke euthanasiée... il n'y a pas de quoi crier victoire.

Quant à la loi, elle laisse une faille béante sous couvert de recherches scientifiques.

Vous l'aurez compris nos objectifs pour cette année sont multiples, mais nous nous concentrons surtout sur deux :

***"Nos objectifs pour
cette année sont
multiples"***

***Christine Grandjean,
Présidente de C'est Assez !***

- La rédaction d'arrêtés ou de décrets d'application de la loi qui ne permettront pas aux parcs de continuer leur activité sous couvert de pseudo recherches scientifiques douteuses.
- la création d'un espace ou sanctuaire marin pour accueillir les anciens dauphins captifs et pour cela nous avons créé un partenariat officiel avec le futur sanctuaire de Lipsi en Grèce et nous continuons à échanger avec les services du ministère.

Sans vous rien n'est possible !!

Christine Grandjean, Présidente de C'est Assez !

RÉTROSPECTIVE

Janvier

Audition à l'Assemblée nationale pour le projet de loi (ppl) visant à renforcer la lutte contre la maltraitance animale

24 janvier

Le parc Astérix annonce la fermeture de son delphinarium

26 janvier

Première lecture de la ppl à l'Assemblée

1er février

Annonce de l'euthanasie de la femelle dauphin Femke au Parc Astérix

Mars

12 mars

Conférence sur la mise en œuvre d'une vaste aire marine protégée en Antarctique

18 mars

Réunion de travail avec le Ministère de la transition écologique sur les sanctuaires pour animaux sauvages

Juin

10 juin

Marineland envoie ses derniers ours polaires au Yorkshire Wildlife park

18 juin

Signature de la convention de partenariat avec Archipelagos, en charge du futur sanctuaire de Lipsi en Grèce.

Septembre

12 septembre

Massacre de 1428 dauphins à flancs blancs aux Îles Féroé lors d'un Grind illégal

21 septembre

Audition de Christine Grandjean au Sénat

30 septembre

Passage de la ppl au Sénat

21 octobre

Commission mixte paritaire : adoption de la ppl

Novembre

27 novembre

Promulgation de la ppl, interdisant la captivité des cétacés dans un délai de 5 ans

C'est assez !
Rapport d'activités 2021

ACTIONS ET MANIFESTATIONS

De nombreux évènements ont été organisés en 2021 par C'est Assez ! En effet ce ne sont pas moins de 23 évènements qui ont eu lieu dans toute la France.



7

nettoyages de plage par C'est Assez ! Provence

Participation aux événements mondiaux annuels "Japan Dolphins Day" et "Empty The Tanks"

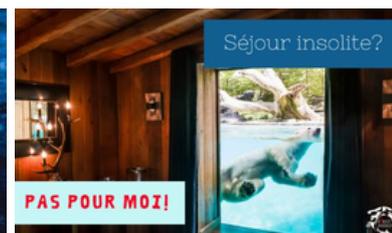
- Manifestations devant Marineland Antibes mais aussi Planète Sauvage et sur la Place Royale de Nantes pour informer le public sur la captivité des cétacés.
- Japan Dolphins Day le 29 août au Parvis des Libertés et des Droits de l'Homme et à Nantes le 18 septembre.
- Nettoyages de plages à La Ciotat, Six-Four-Les-Plages, la Presqu'île de Gaou.
- Conférences, notamment sur le thème « Cause animale, implication citoyenne et cadre législatif ». Interventions et lives instagram pour sensibiliser le public à nos actions.
- Etc.

4 Pétitions

Pour un total de près de

300000 signatures

Cliquez sur les images pour voir les pétitions



PARTENARIATS

C'est Assez ! a conclu de nombreux partenariats en 2021 dans des domaines très différents : collaboration avec des marques de vêtements, événements artistiques, partenariats avec un projet de sanctuaire... Notre association étend son champ d'action et développe sa notoriété auprès du public afin de sensibiliser une cible toujours plus large.

Voici quelques uns de ces partenariats clés :



In Wolf We Trust

Marquée par l'euthanasie de Femke, la marque de vêtements véganes In Wolf We Trust a proposé de collaborer avec nous en lançant un t-shirt à l'effigie de Femke afin de nous aider dans nos actions. Une jolie collaboration qui nous a permis de récolter la somme de 54 euros.



Cabaret solidaire

Le 30 septembre dernier, la 7e édition du Cabaret solidaire à Paris a reversé ses bénéfices à notre association. Une belle soirée sur le bateau EL ALAMEIN où se sont produits de nombreux artistes, musiciens, chanteurs et qui a permis de nous verser la somme de 500€.



Solid'art

Le mois suivant, le 30 octobre 2021, c'est un autre événement artistique auquel nous avons assisté à Grasse, qui a voulu mettre notre association en avant ! Une très belle soirée toute en musique et pour laquelle on nous a versé la somme de XXX€.



WFA

En juillet, sous l'impulsion de nos partenaires Eurogroup for Animals et la Fondation Brigitte Bardot, C'est Assez ! a rejoint la World Federation for Animals. Son objectif est de combler une lacune importante dans les discussions politiques pour défendre les animaux aux Nations unies et maximiser les efforts et les ressources du mouvement de protection des animaux dans son ensemble.



Archipelagos

Un partenariat a été conclu en juin dernier avec le futur sanctuaire, situé à Lipsi en Grèce. Celui-ci a pour objectif d'accueillir les anciens dauphins captifs et de leur offrir une nouvelle vie, et leur donner une chance de pouvoir retourner dans leur milieu naturel une fois la réhabilitation achevée. Ce sanctuaire permettra également aux animaux marins nécessitant des soins d'être pris en charge. En 2021, nous leur avons versé la somme de 6500€.



LOI ANIMAUX – INTENSE LOBBYING

La loi visant à renforcer la lutte contre la maltraitance animale prévoit l'interdiction d'ici 2027 de la reproduction et le maintien de C'est Assez ! en captivité (sauf pour la recherche scientifique).
Retour sur une intense année à arpenter les couloirs du Ministère de la Transition écologique, de l'Assemblée nationale et du Sénat.

Des auditions

En janvier à
l'Assemblée nationale
En septembre au Sénat

Un rapport complet

Rédigé en février et
envoyé au Ministère sur
les sanctuaires pour
anciens cétacés captifs

Une participation active

Dans le projet de loi qui va interdire
la captivité des cétacés en France en
2027



[Cliquez sur l'image pour consulter le rapport](#)



Une tribune dans le journal "Le Monde" et
signée par une trentaine de scientifiques et
experts qui refusent que la science soit utilisée
pour maintenir des cétacés en captivité.

« Aucun bassin, aussi grand soit-il, ne pourra offrir des conditions de vie décentes aux dauphins »

Une trentaine de scientifiques, éthologues, vétérinaires, naturalistes et spécialistes du monde marin regrettent, dans une tribune au « Monde », que la France continue de ne pas interdire la reproduction des cétacés dans les delphinariums.

Publié le 19 octobre 2021 à 18h26 | Lecture 5 min.

[Cliquez sur l'image pour consulter lire l'article](#)



Une campagne d'affichage dans le métro
parisien contre la captivité des cétacés

AUTRES INFORMATIONS



La famille C'est Assez ! s'est agrandie avec 78 nouveaux adhérents, à qui nous souhaitons la bienvenue...



Ervan



Aurélie



Rita

...ainsi que l'intégration au sein de l'équipe C'est Assez ! de nouveaux bénévoles surmotivés.



Boutique étoffée avec des calendriers perpétuels entièrement fabriqués à la main.

PROJETS 2022

La loi visant à renforcer la lutte contre la maltraitance animale prévoit la fin de la captivité des cétacés dans 5 ans mais elle laisse un trou béant dans lequel les delphinariums vont s'engouffrer. Elle autorise la reproduction des cétacés au-delà du délai de 5 ans dans le cadre de recherches scientifiques.

Il nous faudra continuer à travailler avec les pouvoirs politiques pour obtenir des arrêtés encadrant les recherches scientifiques autorisées.

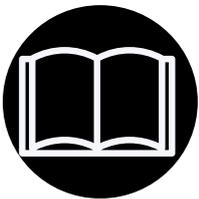
En parallèle, nous souhaitons anticiper les futurs besoins de remplacement des animaux en participant aux projets de sanctuaires pour anciens cétacés captifs.

Voici un petit tour de nos projets pour 2022 :



Création d'un fonds de dotation

Afin d'être à la hauteur de nos ambitions, notamment avec les sanctuaires, nous allons créer en 2022, un fonds de dotation. Ce fonds permettra d'être admissible à d'autres types de dons.



Livre pour enfants

Nous prévoyons l'édition d'un livre pour enfants rédigé par une ex-bénévole pour C'est Assez ! Nous croyons que ce projet va nous aider à toujours mieux sensibiliser les enfants, la clé de voûte de notre combat.



Refonte du site internet

La refonte du site internet de C'est Assez ! est en cours afin de rendre l'ergonomie de celui-ci plus moderne et plus adaptée à nos besoins.



Projet NFT

Nous avons mis en place un partenariat dans le domaine des NFT avec des jeunes gens voulant aider à la protection de l'environnement et de la biodiversité. Nous espérons que ce nouveau genre de partenariats nous aidera dans nos projets de sanctuaires.



Projet top secret !

Nous sommes en train d'élaborer un projet que nous avons en tête depuis 2018 mais grâce à notre bénévole Aurélie, il va bientôt voir le jour à la mi-année !

CONCLUSION



Cette année 2021, année charnière, fut riche en rebondissements et 2022 s'annonce comme une année de transition. Notre association vit un tournant et va devoir se développer pour être à la hauteur de ses ambitions.

2022, devrait être aussi l'année de l'ouverture du sanctuaire de Lipsi en Grèce. Nous sommes impatients qu'il voit le jour.

Pour mener nos actions à bien, nous avons besoin de vous : en 2022, soutenez C'est Assez ! et participez activement à la protection de nos amis de la mer



Cliquez sur le bouton pour adhérer ou faire un don



REMERCIEMENTS

Nous souhaitons remercier toutes les personnes impliquées dans la protection des cétacés ainsi que celles et ceux qui animent cette association avec passion :

Notre présidente Christine Grandjean, pour son dévouement sans faille.

Notre petite équipe de bénévoles qui fait un travail formidable par amour des cétacés.

Nos coordinateurs David Bey et Mickael Dumas pour leurs actions et leur mobilisation sur le terrain.

Les acteurs politiques qui nous ont aidés dans notre lutte.

Nos partenaires qui nous aident dans nos actions.

Et bien évidemment tous nos soutiens qui font vivre cette association.

***Nous vous remercions pour votre soutien continu
envers nos efforts pour aider les cétacés.***



Coordonnées

C'est Assez !

32, rue Robert Schuman, 21121 Fontaine-Lès-

Dijon

06-74-03-89-77

www.cestassez.fr

contact@cestassez.fr

ANNEXE : REVUE DE PRESSE 2021

25 janvier 2021



France 3 Hauts de France

Le parc Astérix ferme définitivement son delphinarium

Le directeur du parc Astérix a annoncé la fermeture définitive du delphinarium. Une information que nous a confirmée Christine Grandjean, la présidente de...



Actu.fr

Le Parc Astérix se sépare de ses dauphins et ferme définitivement son delphinarium

À Plailly, dans l'Oise, le Parc Astérix proposait des spectacles de dauphins depuis 1989. Aujourd'hui, il a annoncé le transfert des cétacés et la fermeture de...



Libération

Au Parc Astérix, une plongée dans l'inconnu pour les dauphins

À la veille de l'examen par les députés d'une proposition de loi prévoyant, entre autres, la fin de la captivité de ces mammifères marins, le parc...

26 janvier 2021



CNEWS

Fermeture du delphinarium du Parc Astérix : «ils ne font que déplacer le problème»,...

Au lendemain de l'annonce faite par le Parc Astérix officialisant la fermeture prochaine de son delphinarium, l'Association C'est Assez !

1er février 2021



France 3 Hauts de France

Femke, la doyenne des dauphins du Parc Astérix, a été euthanasiée

Le Parc Astérix a confirmé sur son site Internet avoir euthanasié Femke. La dauphine âgée de 39 ans, devait être transférée dans un autre parc en Italie.

2 février 2021



L'Est Républicain

Animaux. Un dauphin du Parc Astérix finalement euthanasié au lieu d'être...

La femelle dauphin Femke, qui souffrait du syndrome de Cushing, a dû être euthanasiée. Le parc dit avoir préféré mettre fin à ses souffrances.

ANNEXE : REVUE DE PRESSE 2021

23 mars 2021



30M d'amis

Massacre des dauphins : la ministre de la Mer interpellée par des ONG de protection...

Au large des côtes françaises, près de 10.000

8 mai 2021

Ouest France

nantes-les-defenseurs-des-dauphins-encore-mobilises-10c3fc94-b011-11eb-abd3-afe87db942a7

[Click here](#) to visit the page.



Ouest France

Nantes. Des militants veulent des actes pour protéger les dauphins

12 mai 2021



Actu.fr

Landes. Une baleine retrouvée morte, échouée, avec 16 kilos de plastique dans...

Une baleine à bec a été retrouvée morte ce samedi 8

9 septembre 2021



Ouest France

Pays de Retz. Un sanctuaire de dauphins à Planète sauvage ? . Sport

14 septembre 2021



30 septembre 2021



Le Monde

Le défi de la réhabilitation des dauphins, après une vie en delphinarium

Des projets de « sanctuaires » en mer sont à l'étude

ANNEXE : REVUE DE PRESSE 2021

15 octobre 2021



19 octobre 2021 (tribune)



21 octobre 2021

Presse Océan

planete-sauvage-la-fin-des-delphinariums-programmee-dans-cinq-ans-ecf80602-327e-11ec-8668-6a8a63483124
[Click here to visit the page.](#)



22 octobre 2021



ANNEXE : REVUE DE PRESSE 2021

16 novembre 2021



18 novembre 2021

Ouest France

loi-contre-la-maltraitance-animale-comment-le-parc-planete-sauvage-espere-conserver-ses-dauphins-b4deb7d8-4846-11ec-a192-3afac30e02d
[Click here to visit the page.](#)

19 novembre 2021



France 3 Paca

La loi contre la maltraitance animale adoptée : menaces sur le parc Marineland ...

Le texte définitivement adopté par le Parlement jeudi 18 novembre prévoit entre autres l'interdiction des animaux sauvages dans les delphinariums d'Ici 5 ans

26 novembre 2021



France 3 Pays de la Loire

Port-Saint-Père, en Loire-Atlantique : le delphinarium espère pouvoir poursuivre s...

Votée à une quasi unanimité du Sénat le 18 novembre dernier, la loi contre la maltraitance animale devrait conduire à la fermeture des deux delphinariums...



Interview de Christine Grandjean sur Kernews au sujet de la loi maltraitance animale (Audio)



Reportage France 3 Pays de la Loire sur la loi maltraitance animale (Vidéo)